

La seule autre occasion où l'on ait appliqué le bâillon remonte à une importante session de 1912, où sir Robert Borden essayait de donner à la Grande-Bretagne trois dreadnoughts au milieu de la détresse où elle se trouvait par suite de ses préparatifs en vue de la première guerre mondiale. Tous les partisans libéraux du pays ont cherché à empêcher cela pendant quatre mois consécutifs de décembre au 5 avril. La Chambre a siégé la nuit, et le greffier m'a dit à l'époque qu'il croyait défaillir, car il avait dû siéger ici nuit et jour pendant que la discussion se poursuivait sur le bill de la marine. Autrement dit, les libéraux de l'époque ont soutenu qu'ils n'enverraient pas de dreadnoughts à la vieille Angleterre et sir Robert Borden a finalement appliqué le bâillon. Comparez ces cas, monsieur le président. Pourquoi a-t-on appliqué le bâillon? On l'a appliqué pour contraindre les contribuables canadiens, sous le sale voile de la clôture, à verser aux capitalistes américains une gratification qui les aidera à avoir la haute main sur une de nos ressources naturelles essentielles. Comment le Gouvernement peut-il comparer ces deux exemples de clôture?

Vous parlez de hâte. En 1951, vous nous avez dit qu'une société constituée en corporation aménagerait le pipe-line en trois ans au Canada. Tout ce qui a eu lieu en trois ans, c'est que les deux se sont fait la cour et, finalement, vous avez fait un mariage forcé. Puis elles sont revenues vous dire: "Monsieur Howe, nous sommes maintenant mariées, mais nous ne pouvons nous tirer d'affaire sans un peu d'aide: il est difficile d'établir une canalisation dans votre région, aux environs de Fort-William, dans cette partie rocailleuse du pays; c'est le tronçon le plus difficile de la canalisation. Voulez-vous nous aider un peu?" Et le ministre du Commerce a répondu: "Oui, nous vous aiderons un peu". Il a donc pris les dispositions pour leur accorder 130 millions de dollars. Après cette entente, elles sont revenues à la charge et ont dit: "Maintenant que vous nous avez donné 130 millions, nous laisserez-vous utiliser 80 millions de cette somme pour aménager la partie la plus facile de la canalisation?" Vous leur avez donc accordé une gratification pour établir le tronçon le plus difficile et vous les laissez employer le même argent pour aménager le secteur le plus facile et, si elles aménagent la partie la plus facile, il vous faudra établir la clôture de nouveau afin d'obtenir d'autres fonds pour qu'elles établissent le tronçon le plus difficile. Quel affreux gâchis cette affaire est devenue! Ce sont, comme on l'a dit, les contribuables qui en pâtissent, et la société de la Couronne qu'on a instituée se trouvera paralysée par cette façon de procéder.

Le ministre du Commerce dit que la société fait preuve de beaucoup de prévoyance. Elle est, en effet, d'une grande prévoyance. Elle a commandé 180 milles de tuyaux de 34 pouces. Je crois qu'il a mentionné que la commande avait été placée chez la *National Tube Company* de McKeesport, en Pennsylvanie. On l'a, cependant, commandé sous réserve de l'acceptation du gaz ainsi livré par la Commission fédérale de l'énergie de Washington. Ainsi que l'a dit, hier le ministre, il lui fallait savoir où elle en était avant d'entreprendre la livraison. Maintenant, il prétend qu'il s'est produit un changement et que la société a commandé 600 milles de tuyaux. Comment cela se fait-il? Ce n'est pas précisément faire preuve de prévoyance.

Le très hon. M. Howe: C'est la plus belle des histoires que nous ayons entendues ce soir.

L'hon. M. Rowe: Cette prétendue prévoyance...

Le très hon. M. Howe: Il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que vous dites.

L'hon. M. Rowe: Ma foi, monsieur le président, je ne vais pas écouter les sermons sur la véracité que prononce un homme que nous avons entendu défigurer les faits plus souvent que n'importe quel député au cours de la présente session. Monsieur le président, la compagnie a commandé le tuyau parce que ce sont les contribuables canadiens qui en acquitteront le coût. Pour forcer la Chambre à adopter la mesure, le Gouvernement a recours au bâillon. Je comprends très bien pourquoi le premier ministre donne silencieusement son assentiment. Il leur a déjà dit ce qu'il en pensait. Il a déclaré que des trois propositions c'était la pire. Quatre-vingt trois pour cent des actionnaires sont des Américains. Mais ce sont les contribuables du Canada qui acquitteront 90 p. 100 du coût de l'entreprise. Ce sont les contribuables du Canada qui verseront des dividendes à la compagnie, dont 83 p. 100 des actionnaires sont Américains.

On nous a dit qu'un organisme du gouvernement pourrait empêcher la Commission fédérale de l'énergie d'accepter le gaz. Maintenant on établit un organisme du gouvernement qui se chargera d'aménager la partie la plus difficile du pipe-line, qui sera grevée dans son ensemble d'une hypothèque de 90 p. 100.

Une voix: Pourquoi ne dites-vous pas la vérité?

L'hon. M. Rowe: Si cette affaire n'était pas si lamentable, elle serait assez ridicule pour qu'on en rie. Ce soir, un des ministres nous